Croisières sur la Seine

Les croisières fluviales sont en vogue. À la Frette-sur-Seine, deux haltes fluviales existent.



Une première halte permet d’accueillir 1 bateau d’une longueur maximale de 15 mètres (ni eau, ni électricité).

Elle se trouve à proximité des restaurants du quai de Seine et accueille annuellement une cinquantaine de bateaux de passage issus de Belgique, Pays-Bas, Allemagne, et qui se dirigent principalement vers Paris. L’occupation est autorisée gratuitement pour 48 heures et exclusivement réservée aux bateaux de passage.

Une deuxième halte est réservée aux bateaux à passagers jusqu’à 40 mètres.

Elle est principalement utilisée par les entreprises qui souhaitent organiser des séminaires ou par des particuliers pour des évènements familiaux (principalement les mariages).

Les croisières

A La Frette-sur-Seine, **la société « Croisières en Seine »** propose des embarquements et escales à la halte fluviale pour ses yachts de croisière (pour entreprises, particuliers et groupes organisés).

L’association frettoise « La vie du fleuve » propose chaque année des croisières grand public au départ de La Frette-sur-Seine (croisière feux d’artifice, croisière déjeuner d’automne, croisière sur la Seine et l’Oise, …).

La municipalité de La Frette-sur-Seine affrète, quant à elle, chaque 1er mai un bateau à passagers pour offrir au public une mini croisière entre la limite d’Herblay-sur-Seine et la limite de Cormeilles-en-Parisis.



Les bacs traversiers

Pour un usage pratique et ludique, deux bacs traversiers permettent de rejoindre gratuitement rive droite et rive gauche du fleuve, à la Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine (bacs opérationnels d’avril à septembre les week-end et jours fériés).

Les deux bacs permettent de réaliser une belle promenade sur les deux rives de la Seine avec un panorama sur les deux villes.